



La Commune




Principe de précaution

Editorial

Annoncée en pleine campagne électorale des élections présidentielles le 18 mars 2002 par le président Jacques Chirac, adoptée en Conseil des ministres, il y a presque un an, après des débats houleux au sein de la majorité parlementaire, aujourd'hui ultra-minoritaire dans le pays, la Charte de l'environnement va commencer à être examinée à l'Assemblée nationale.

L'article 5 du texte est consacré au principe de précaution. Il soulève les plus vives polémiques. Le Medef et des élus, parlementaires et maires, y voient le prétexte à des procès sans fin et une paralysie pour la mise en pratique de nombreux projets. Ils sont soutenus par une partie des scientifiques et parmi eux le président de l'Académie de médecine, le professeur Maurice Tubiana qui s'exclame : "*Toutes les technologies modernes comportent un risque, que ce soit l'automobile, l'électricité ou le nucléaire*". L'Académie des sciences, autre institution vénérable, est elle-aussi et pour les mêmes raisons opposée à cet article 5.

Les habitants d'Hiroshima, Nagasaki ont pu mesurer en 1945, les risques du nucléaire. Sans remonter aussi loin dans le temps, les habitants de Tchernobyl et sa région payent encore aujourd'hui et à quel prix le risque du nucléaire. Mais en la matière, si j'ose dire, ce n'est pas le nucléaire le responsable, mais bien dans un cas l'impérialisme, qui par crainte qu'une vague révolutionnaire emporte l'empire japonais en raison de son effondrement, a expérimenté sa bombe atomique sur les populations civiles japonaises, bilan des centaines de milliers de morts . Dans l'autre cas, le coupable c'est l'incurie stalinienne, ce régime qui a traîné dans la fange et dans le sang le drapeau du communisme. Dans tous les cas, il s'agit du gang de la contre-révolution.

Exagération ? Pour ceux qui n'en seraient pas convaincus, il suffit de savoir que ce fameux principe de précaution consacré dans l'article 5 de cette Charte de l'environnement s'appliquera uniquement à l'environnement et non à la santé.

Les bons apôtres que ceux qui gouvernent ce pays dans le même temps où ils se donnent pour objectif de détruire cette conquête ouvrière de 45/47, la Sécurité sociale, fondement de la protection de la santé de millions de salariés, ils nous proposent un principe de précaution censé protéger disent-ils les plantes et les petits oiseaux. Faut-il souligner par ailleurs que ce principe existe déjà dans le droit européen depuis le traité de Maastricht et se retrouve de ce fait inscrit dans la loi française !

Appliquons un principe de précaution pour la survie de l'humanité : en finir avec le capitalisme. Traduction immédiate de ce principe : organiser le combat pour l'unité en défense de la Sécurité sociale, infliger aux élections européennes une nouvelle défaite au gouvernement Chirac-Raffarin.

Modifié le samedi 18 juin 2005

Voir aussi dans la catégorie Editoriaux

Personne ne nous représente !

Rarement la lutte de classes n'aura autant encadré les élections. Rarement le rejet des partis institutionnels n'aura été aussi fort comme en atteste l'explosion de l'abstention ouvrière... »

Explosions spontanées et débouchés politiques

Toute la situation porte en elle les germes d'une crise révolutionnaire. Sous les coups de butoir de la lutte de classes, la Ve République, ses institutions, ses partis, sont dans un état de... »



La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face... »

Un récent rapport de trois économistes du Fonds Monétaire International (FMI)¹ a mis en lumière le lien déjà connu entre épidémies et « troubles sociaux ». »

Notre priorité absolue : un plan d'urgence contre le chômage, la pauvreté et Macron !

Laurent Saint-Martin, député LREM du Val-de-Marne et rapporteur du budget, l'affirme : « les réformes restent d'actualité ». E il précise : « c'est juste le calendrier qui est repensé... »



Ils ne couvriront pas notre colère. Macron, dehors !

Depuis maintenant sept mois, Macron et son gouvernement font la démonstration quotidienne de leur incompétence, de leur irresponsabilité, et de leur incapacité à sortir de la crise sanitaire... »
